



Le 4 février

D'autres choix pour le progrès social

Journée de grève et d'action le 4 février 2021

Quand les vieilles recettes fabriquent les mêmes catastrophes

La gestion de la crise sanitaire et ses conséquences n'en finissent pas de plonger la population dans le désarroi. Cette situation est accentuée par des années de politiques d'austérité aux **conséquences sociales désastreuses**. Pourtant **pas de changement de cap** gouvernemental et une seule volonté affichée : soutenir les entreprises avec les millions du plan de relance et **rien pour les salarié-es**.

La pandémie n'a pas modifié le capitalisme, elle le conforte : plans de suppressions d'emplois, multiplication de fermetures d'entreprises ou restructurations, réduction des services publics... Le tout soutenu par les dispositions de la Loi Travail.

Le gouvernement n'est pas avare de belles paroles à l'égard des agent-es de la Fonction publique, dévoué-es face à la crise sanitaire. **Mais aucune reconnaissance salariale.**

Il compromet aussi l'avenir et abîme la jeunesse. 47 % des jeunes s'inquiètent pour leur emploi, plus de 20% sont au chômage et la précarité explose. Le gouvernement est responsable de cette situation en refusant de recruter des enseignant-es-chercheur-euses pour multiplier les dédoublements à l'université. Cela permettrait de maintenir un lien physique et social pour sauver ces étudiant-es de la détresse.

Il y a urgence. Exigeons une autre politique qui réponde aux besoins de toutes et tous, « quoiqu'il en coûte ».

Le 04 février

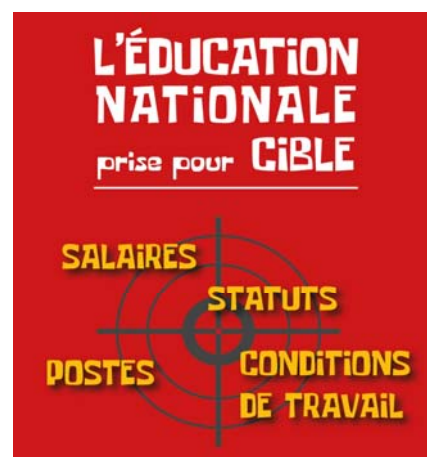
Public-Privé

Tou·tes mobilisé·es !

Non aux lois liberticides

Le gouvernement profite de la pandémie pour restreindre nos libertés individuelles et collectives : **État d'urgence sanitaire, décrets sur l'extension du fichage des personnes, « renforcement des valeurs de la République », « Sécurité globale »...** Pour s'opposer à cette dernière, d'importantes mobilisations s'enchaînent pour dénoncer entre autre l'usage des caméras-piétons, de drones, le recours à la reconnaissance faciale et bien évidemment contre l'article 24 et l'interdiction de diffusion d'images de policiers et/ou de gendarmes.

Pour la CGT, tous ces textes doivent être retirés et/ou abrogés !



toutes et tous en
GRÈVE LE 4 FÉVRIER

Des conditions de travail dégradées

Depuis la rentrée, les personnels éprouvent un sentiment d'épuisement: protocole sanitaire impossible à faire correctement appliquer, aucun moyen supplémentaire, aucune catégorie des personnels épargnée... La santé physique, mais aussi psychique, des salarié-es est fragilisée. L'austérité budgétaire appliquée depuis des années est aujourd'hui dévastatrice pour les personnels et les élèves.

Il y a urgence. Revendiquons les moyens d'accomplir correctement nos missions et améliorer nos conditions de travail !

Réformes et tri social accentué...

Crise sanitaire ou pas, Blanquer avance et impose ses choix idéologiques à travers ses réformes: tri social institutionnalisé, discrimination, programmes élitistes, méthodes pédagogiques imposées...

Exigeons l'abrogation de ces réformes !

Des revalorisations ? Une belle arnaque...

Mauvaise publicité, effets d'annonce, grand show (le Grenelle)... Après des années de gel du point d'indice et de baisse des salaires, les revalorisations promises ne représentent que 400 millions d'euros en 2021. Elles ne sont que purement indemnitaires et ne concernent que 41% des enseignant-es. Rien pour les autres. Alors que Blanquer rend 200 millions à Bercy en 2020...

Il y aura des contreparties à ces revalorisations. Le silence du ministre et les conclusions du Grenelle laissent envisager le pire...

Une précarité accentuée...

Que ce soient les AED, les AESH ou les autres catégories de non-titulaires, ils-elles sont aussi en première ligne et se sentent pourtant méprisé-es par le ministère. **Aucune mesure salariale pour ces personnels au cours de l'agenda social. C'est proprement scandaleux.**

MOBILISÉ.ES LE 4 FÉVRIER

POUR L'EMPLOI,

LES SALAIRES

ET LE SERVICE PUBLIC

URGENCE

La CGT Éduc'action revendique :

- un budget qui crée massivement des emplois statutaires ;
- des revalorisations salariales qui concernent l'ensemble des personnels sans exception et sans contrepartie ;
- la mise en œuvre d'une autre politique éducative qui tourne le dos au tri social au bénéfice d'une politique d'émancipation ;
- Un plan de titularisation sans condition de concours ni de nationalité.



La CGT Éduc'action appelle tous les personnels à se joindre à la grève et à la manifestation interprofessionnelle et intersyndicale

du 4 février 2021